

Reconnaître et surveiller
les ravageurs réglementés
en Bretagne



*Le charançon
rouge du palmier*



FREDON
BRETAGNE

n°19

Description



FREDON Bretagne

Rhynchophorus ferrugineus, encore appelé charançon rouge, est un coléoptère mesurant 3,5cm de long pour 1,2cm de large et appartenant à la famille des *Curculionidae*. L'adulte est brun-rouge avec un long rostre incurvé brun noir ventralement et brun-rouge dorsalement.

Ses larves, jaune-brun, mesurent 5 cm de long pour 2 cm de large et possèdent de puissantes mandibules. Les plantes-hôtes sont principalement les palmiers. Les phoenix des Canaries et les palmiers dattiers sont les espèces les plus exposées au risque d'infestation.



Par Küchenkraut — Travail personnel, CC BY-SA 3.0



Par Luigi Barraco
Travail personnel, CC BY-SA 3.0

Origine



Cet insecte est originaire des régions tropicales du sud de l'Asie et de la Malaisie. Il est signalé en 1985 au Moyen Orient. Il sera détecté en Egypte, en Espagne (1994), sur une île du sud du Japon (2000) puis, enfin, en Italie, aux îles Canaries et en Turquie (2005). En septembre 2006, la FREDON Corse a découvert le premier foyer de charançon rouge du palmier en France. Actuellement, il est très présent sur la Côte d'Azur et a progressé sur toute la zone méditerranéenne. Quelques foyers ont également été détectés en Nouvelle-Aquitaine et en Pays-de-la-Loire.

Symptômes



La présence du charançon rouge du palmier se signale par des suintements liquides bruns et visqueux (dattier) ou par de petits monticules bruns de fibres broyées (tous palmiers) qui ponctuent les orifices perforés par les grosses larves à la base des palmes.

L'attaque peut aussi s'observer à l'apex notamment sur *Phoenix canariensis*. A un stade d'attaque très avancé, le stipe peut se briser au niveau des caries creusées par les larves chez le dattier.

L'attaque du bourgeon terminal entraîne l'affaissement et le dessèchement brutal des palmes, parfois précédé d'une inclinaison anormale de la frondaison. Ces signes, typiques du palmier des

Canaries, s'observent parfois chez le dattier et ne précèdent la mort du palmier que de quelques jours.

Un palmier infesté par le charançon rouge est un foyer de reproduction et de dissémination de l'insecte pouvant générer plusieurs centaines d'individus engendrant de nouvelles contaminations de palmiers.



Biologie du parasite



Le cycle de ce charançon ne dure que 4 mois et se passent entièrement dans les palmes ou le tronc. **La femelle peut pondre entre 200 et 300 œufs** à la base des jeunes palmes ou dans des blessures. Après 2 à 5 jours, les œufs éclosent. Pendant 1 à 3 mois, les larves creusent leurs galeries causant les principaux dégâts au végétal. Puis, elles se nymphosent dans des cocons constitués de fibres végétales. Les adultes émergent alors au bout de 14 à 21 jours. **Les charançons adultes peuvent voler jusqu'à 5 à 7 kilomètres.**



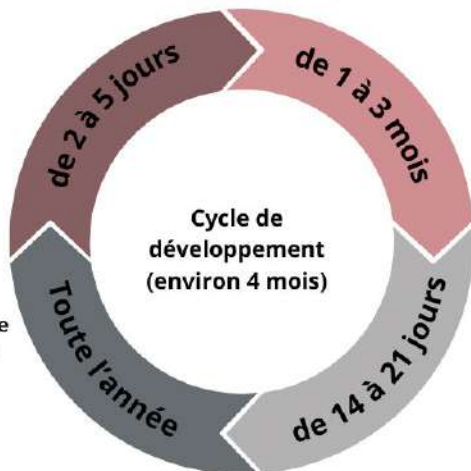
LARVE

de février à décembre



ŒUF

de mars à novembre
Une femelle pond
jusqu'à 300 œufs



COCON

de mars à septembre



CHARANÇON

de février à novembre

Réglementation



• *La réglementation Européenne*

Le charançon rouge du palmier est classé sur le territoire de l'Union Européenne en tant qu'Organisme Réglementé non de Quarantaine (ORNQ*) au titre du Règlement (UE) 2016/2031 du 26 octobre 2016. La réglementation impose l'absence de *Rhynchophorus ferrugineus* sur les matériels de multiplication de plantes ornementales et les autres végétaux destinés à la plantation à des fins ornementales.

* Les ORNQ sont des pathogènes et des organismes nuisibles particulièrement dangereux pour les végétaux qui sont présents.

• *La réglementation nationale*

Pour répondre à cette menace sanitaire pesant sur les palmiers, la réglementation française oblige les collectivités locales et les particuliers détenteurs de palmiers, à mettre en œuvre une surveillance et une lutte contre ce ravageur. Les modalités de cette lutte sont définies par l'arrêté Ministériel du 25 juin 2019.

La présence de cet insecte doit être déclarée au SRAL DRAAF ou à FREDON Bretagne.

• *La situation en Bretagne*

En Bretagne, le charançon rouge du palmier a été signalé pour la première fois en 2013 à Ploemeur dans le Morbihan (foyer éradiqué en 2014). Au cours de l'été 2023, un nouveau foyer de charançon rouge a été découvert dans le Morbihan à Mollac. En fin d'été 2023 deux nouveaux foyers ont été détectés dans le Sud Morbihan sur deux autres communes (Plouhinec, et Questembert).



Suite à ces découvertes et en application de l'arrêté ministériel du 25 juin 2019, un arrêté préfectoral a été publié. Il précise les mesures de lutte et établit la liste des périmètres de lutte vis-à-vis de cet organisme nuisible pour la région Bretagne.



• Un périmètre de lutte obligatoire de 100 mètres minimum pendant 3 ans

Dans ce périmètre, la lutte obligatoire, durant 3 années consécutives, passe par la mise en place de plusieurs actions visant à empêcher la population de charançons de se développer.

Les propriétaires de palmiers ont l'obligation :

- d'éradiquer les insectes sur les palmiers contaminés ;
- d'assurer la destruction du palmier par un professionnel agréé ;
- de faire surveiller trimestriellement les palmiers par FREDON Bretagne ;
- faire appliquer des traitements préventifs sur tous les palmiers de la zone contaminée par un professionnel agréé.

Les opérations de surveillance, de destruction/assainissement ou de traitements imposées dans le périmètre de la lutte doivent être réalisées par des personnes reconnues par la DRAAF après une formation spécifique.



FREDON Bretagne est le seul organisme agréé en Bretagne, à ce jour, pour la surveillance et la lutte contre le charançon rouge du palmier en Bretagne.



Quelques conseils d'entretien des palmiers sur un territoire sensible



Entretien des palmiers sains

- Tailler en période hivernale dans le périmètre de lutte (100 m minimum autour des palmiers contaminés). Le charançon étant très attiré par l'odeur de la sève, il faut éviter autant que possible d'ouvrir des plaies en période de vol des adultes (d'avril à fin octobre).
- Limiter la taille des palmes vertes : il est fortement conseillé de tailler uniquement les palmes sèches.
- Désinfecter avec un insecticide fongicide les outils de taille, notamment pour gérer le risque de transmission de maladies fongiques.
- Protéger les plaies de taille avec un traitement fongicide et un mastic cicatriciel.

Coordination de la lutte

FREDON Bretagne, Organisme à Vocation Sanitaire, est chargé de coordonner la surveillance et la lutte contre le charançon rouge du palmier en délégation de la DRAAF Bretagne.

**En cas de symptômes,
contactez FREDON Bretagne au 02.23.21.18.18
qui vous indiquera la marche à suivre.**



FREDON BRETAGNE

ZA Bellevue
5 rue Antoine de Saint-Exupéry
35235 THORIGNÉ-FOUILLARD

Tél. 02 23 21 18 18 - fredon@fredon-bretagne.com

WWW.FREDON.FR/BRETAGNE/

**En cas de symptômes, contactez
FREDON Bretagne qui vous indiquera la marche à suivre.**